

Le développement durable n'est pas la priorité du Gouvernement



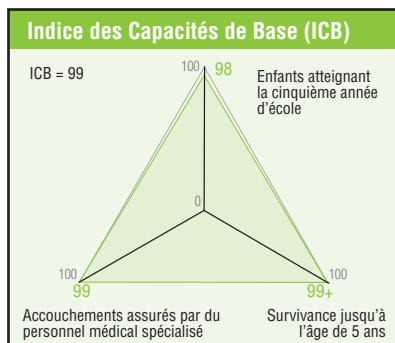
Les engagements pour lutter contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale, et pour atteindre l'égalité de genre n'ont pas été respectés ; en outre les politiques appliquées conspirent contre la disponibilité et la prestation de services essentiels. Bien que le développement durable ne fasse pas partie des priorités du Gouvernement, quatre référendums réclamés par la société civile auquel ont participé près de 27 millions d'Italiens, ont poussé le pays dans la bonne direction. Il est indispensable de revoir l'ensemble des politiques publiques et d'établir un nouveau modèle de développement centré sur le respect des droits humains fondamentaux, la durabilité environnementale et la réduction des inégalités sociales.

Coalition italienne Social Watch

Le débat public en Italie sur un modèle de développement durable qui introduise les indicateurs sociaux et environnementaux de bien-être, en plus des variables économiques, n'est pas encore parvenu à influencer les décisions politiques. Ces paramètres n'ont pas été introduits dans un système national d'indicateurs, bien que l'Institut national de statistique (LSTAT) et le Conseil national de l'économie et du travail aient annoncé la création d'une « table de dialogue » vers un ensemble commun d'indicateurs et qu'en 2009 le Parlement ait approuvé un projet de loi visant à réformer le système de comptabilité publique (loi 196/2009), qui prévoit que le Gouvernement devrait réviser les indicateurs en tenant compte de la durabilité environnementale.

Pour leur part, les indicateurs économiques traditionnels sont loin d'être encourageants : une augmentation du PIB en 2010 de seulement 1,1 % par rapport à 2009¹ et une dette qui a continué de croître de 4,5 % pour atteindre 18.432 billions d'euros, contre 17.639 billions en 2009 (26.563 billions d'USD contre 25.425 billions d'USD), ce qui donne un ratio d'endettement de 118,6%². Le taux d'emploi de 56,7 %, fortement déséquilibré entre les femmes (45,8 %) et les hommes (67,6 %), représente une nouvelle baisse (-0,8 % ou 176.000 employés de moins qu'en 2009)³. Le taux de chômage est de 8,5 %, mais atteint 29 % chez les jeunes de 15 à 24 ans.

En 2010, l'Italie a atteint un record en ce qui concerne les fonds de redondance requis par les entreprises, avec un montant de 1,2 milliard d'euros (1,7 milliard d'USD)⁴. Au cours des deux dernières décennies, le taux brut d'épargne familial a diminué de façon constante de plus de 30 % dans la première moitié des années 80 jusqu'à 14 % en 2009. En même temps, le pouvoir d'achat a baissé de plus de 5 % depuis 2006. Les derniers chiffres disponibles montrent une diminution de la capacité d'épargne de



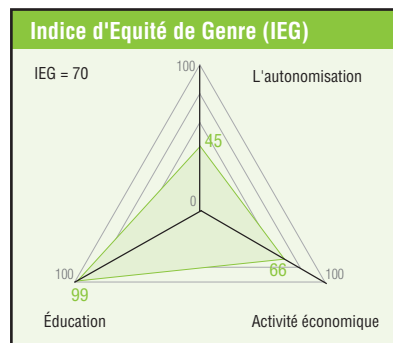
0,9 % pour le troisième trimestre de 2010 par rapport à l'année précédente⁵.

L'inaction du Gouvernement

L'enquête concernant les infractions présumées commises par le Premier ministre (extorsion et prostitution d'enfants), associée à la paralysie parlementaire, ont laissé les principaux problèmes du pays sans réponse. Ainsi, la ville de L'Aquila, frappée par un séisme en 2009, est encore une ville fantôme. Dans le conflit entre la direction de Fiat, le plus grand constructeur automobile italien, et la FIOM, le principal syndicat des métallurgistes, le Gouvernement a été virtuellement absent et s'est avéré incapable d'élaborer une politique industrielle efficace. Par ailleurs, l'utilisation continue des « pouvoirs extraordinaires » pour répondre à des besoins urgents qui sont souvent chroniques a remplacé la légalité et la protection de l'environnement et la santé.

La faiblesse de l'État est particulièrement problématique dans des domaines sensibles, tels que les normes environnementales pour la gestion des déchets, où il existe de forts intérêts du crime organisé. En 2005, environ 107,5 millions de tonnes de déchets dangereux (dont 5,9 millions de déchets extrêmement dangereux) ont été produits en Italie, mais seulement 87,8 millions de tonnes ont été éliminées de façon appropriée⁶. Par conséquent, les 19,7 millions de tonnes restantes ont très probablement été éliminées illégalement.

En octobre 2010, la Commission européenne a averti l'Italie qu'elle recevrait des sanctions éco-



nomiques si elle n'arrivait pas à gérer la crise des ordures en Campanie, la deuxième région la plus peuplée et l'une des plus pauvres du pays. La crise est le résultat de décennies de mauvaise gestion des déchets industriels et municipaux.

Politiques de travail et protection sociale

En 2010, le Gouvernement a approuvé un budget de 24 milliards d'euros (34,6 milliards d'USD) centré sur la diminution des dépenses publiques. Les politiques de protection sociale, l'éducation, la recherche, l'aide au développement officielle (ADO) et les transferts aux collectivités locales sont les secteurs les plus touchés par les réductions, qui dans certains cas ont été inférieures à celles prévues dans le budget grâce aux pressions exercées par certains groupes de la société civile et par les autorités locales. Par ailleurs, presque rien n'a été fait pour réduire les inégalités sociales.

Le budget d'austérité (appelée « loi de stabilité »), adopté en 2011 montre une tendance similaire. Le gel des contrats des employés publics jusqu'en 2013 et le blocage de l'ancienneté ont particulièrement affecté un système scolaire déjà limité par les réductions d'effectifs mises en œuvre par le ministère de l'Éducation : 67.000 travailleurs ont été éliminés au cours de l'année scolaire 2009/2010 et 40.000 au cours de 2010/2011.

Globalement, les 10 fonds sociaux financés en 2008 avec 2,5 milliards d'euros (3,6 milliards d'USD) ont pu compter sur seulement 349 millions d'euros (507 millions d'USD) en 2010⁷. Pour soutenir les

1 Istat, *Preliminary Estimate of GDP, IV Quarter of 2010*, communiqué de presse, (11 février 2011).

2 Banque d'Italie, "Supplement to the Statistical Bulletin," *Public Finance and Debt Requirements*, No. 8, 14 (février 2011).

3 Istat, *Employment and Unemployment, III Quarter of 2010*, communiqué de presse, (21 décembre 2010).

4 Base de données du National Social Security Institute (INPS), <www.inps.it>.

5 Istat, *Income and Household Savings, III Quarter of 2010*, communiqué de presse, (janvier 2011).

6 National Environment Protection Agency and National Waste Observatory, *Waste Report 2007*, (Rome: 2007).

7 Voir les actes de la Conférence sur les niveaux universel et local : Institutions and Third Sector Together for a New Welfare System, (Bologne : 25-26 novembre 2010), <www.idiritrialzanolavoce.org/>.

familles à faible revenu, il reste la « carte sociale » (40 euros/58 USD par mois), une mesure charitable établie en 2008 et refinancée en 2011 avec l'ajout de nouvelles dispositions clairement discriminatoires : les citoyens étrangers résidents, les jeunes travailleurs et même les retraités dont les revenus sont légèrement supérieurs au minimum vieillesse n'y ont pas droit. Si elle est adoptée, la réforme fédérale actuellement en discussion au Parlement mettra en péril la garantie de normes minimales pour la sécurité sociale dans toute la nation.

En termes de coopération au développement, pour que l'Italie puisse atteindre l'objectif internationalement convenu d'assigner 0,7 % du PIB à l'ADO d'ici 2015⁸, il faudrait consacrer une plus grande partie de l'aide à la coopération internationale (y compris à travers des mécanismes de financement innovants) et les ressources devraient être fournies d'une façon plus prévisible et transparente.

L'Italie continue d'avoir un niveau élevé mais largement ignoré de discrimination contre les femmes dans les domaines du travail, de la politique et des ménages, et en ce qui concerne la violence domestique⁹. La campagne de l'Italie concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) fournit des preuves de la « persistance de la représentation dégradante et existe des femmes dans les médias ainsi que dans l'arène politique » et signale l'absence d'outils adéquats pour lutter contre cette tendance¹⁰.

Environnement et développement durable

L'Italie est l'un des rares pays en Europe qui ne possède pas de stratégie visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone ou à atteindre les objectifs européens de réduction d'ici 2020. Le seul plan existant, datant de 2002, est très insuffisant et ne respecte pas les engagements de Kyoto pour la période 2008-2012. Une stratégie nationale de réduction des émissions de dioxyde de carbone sur le long terme (2050) devrait être adoptée rapidement. Les étapes intermédiaires devraient être en ligne avec les objectifs européens et avec la nécessité de renforcer et d'accélérer la transformation de l'économie actuelle en une économie zéro carbone.

Depuis l'accord sur la sortie du nucléaire obtenu lors du référendum de 1987, l'Italie ne possède plus de centrales nucléaires actives. Toutefois, un programme pour la relance du nucléaire a débuté en 2009, prévoyant la construction de 8 à 10 nouvelles centrales électriques de 1000 à 1500 MW, pour un coût total de 40 à 50 milliards d'euros (58-73 milliards d'USD) au détriment des investissements dans les énergies renouvelables, dans l'efficacité énergétique et dans des ressources visant à économiser de l'énergie.

Bien que l'Italie soit le pays le plus riche d'Europe en termes de biodiversité, avec 57.468 espèces d'animaux – 8,6 % endémiques (qui se trouvent seulement en Italie) et 12.000 espèces de flore – 13,5

%, endémiques – une grande partie de ce patrimoine est en train de disparaître : actuellement 68 % des vertébrés terrestres, 66 % des oiseaux, 64 % des mammifères et 88 % des poissons d'eau douce sont en situation à risque. Une stratégie nationale pour la biodiversité, finalement approuvée le 7 octobre 2010, doit être pleinement mise en œuvre en assignant des fonds suffisants à la gouvernance nationale (avec la contribution des régions).

Initiatives de la société civile

On assiste à une mobilisation générale de la part des citoyens italiens :

- 1,4 million de signatures ont été remises à la Cour suprême le 19 juillet 2010 appelant à un référendum sur la gestion publique de l'eau après que le « décret Ronchi » en 2009 ait déterminé que le service de l'eau – ainsi que d'autres services publics tels que la gestion des déchets, le transport public, etc. – serait confié à des entreprises privées ou serait privatisé à hauteur d'au moins 40 %. Les 12 et 13 juin 2011, les citoyens italiens ont voté contre cette décision.
- La question du nucléaire a conduit une grande partie de la société civile à s'unir pour la défense de l'énergie renouvelable, propre et sûre. Les Italiens ont également été appelés à voter un autre référendum et ils ont rejeté la détermination de réintroduire les centrales nucléaires après les avoir interdites en 1987 par vote populaire. La question du nucléaire a déterminé qu'une grande partie de la société civile se mobilise pour la défense d'une énergie renouvelable, propre et sûre. Ces référendums (avec un autre référendum pour annuler la loi d'« empêchement légitime » introduite par le Gouvernement Berlusconi, qui a permis aux membres exécutifs du Gouvernement d'éviter de comparaître devant la cour lorsque l'on cite leurs engagements professionnels) ont abouti à une réponse claire (plus de 95 % des votants) des Italiens en faveur de l'abolition de ces lois. En outre, les résultats des référendums ont obligé le Gouvernement à planifier une stratégie énergétique nationale pour 2011 qui devrait inclure un financement spécifique pour l'efficacité énergétique et les ressources renouvelables.
- Un grand mouvement d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs des écoles secondaires et des universités ont manifesté pendant le deuxième semestre de 2010 contre les réductions de budget dans les secteurs de l'éducation et de la recherche, et des centaines d'écoles et d'universités ont été occupées dans tout le pays.
- Les habitants de L'Aquila, les associations bénévoles et les mouvements sociaux ont travaillé afin de libérer le centre historique de la ville des débris produits par le tremblement de terre et ont organisé des activités culturelles et solidaires dans le cadre de la reconstruction sociale de la ville.
- Les accusations d'extorsion et de prostitution infantile portées contre le Premier ministre Silvio Berlusconi ont déterminé qu'un million de femmes et d'hommes se mobilisent pour manifester dans les

rues en février 2011, non seulement pour revendiquer la dignité et les droits des femmes mais aussi pour contester les pratiques politiques, culturelles et sociales qui tendent à réduire les femmes à des objets sexuels ou à les représenter comme tels.

Conclusion

La révision globale des politiques publiques est une mesure urgente et essentielle. La priorité devrait être donnée à l'établissement d'un nouveau modèle de développement centré sur le respect des droits humains fondamentaux, sur la réduction des inégalités sociales et sur un réel engagement envers la durabilité environnementale.

Dans le domaine économique, des politiques publiques devraient être adoptées pour stimuler l'emploi, notamment pour les jeunes, en incluant des incitations pour les entreprises qui embauchent de nouveaux travailleurs, pour stimuler le développement de la consommation et de la production vertes et la conversion écologique de la production industrielle dont l'impact sur l'environnement est élevé, et pour soutenir les entreprises qui investissent dans les zones de forte production, les compétences, la recherche et l'économie de la connaissance. Une plus grande équité fiscale est également nécessaire – par exemple, en introduisant une taxe de 0,05 % sur les spéculations financières, ainsi qu'un impôt sur la fortune.

Dans le domaine social, il est urgent de se consacrer à l'augmentation des ressources allouées à l'assistance sociale ; à lutter contre la pauvreté et à améliorer les services offerts aux enfants et aux personnes dépendantes, l'éducation publique, les prestations de sécurité sociale et les contributions pour l'inclusion sociale des citoyens étrangers. Des mesures doivent être prises pour remédier à la situation de 5,2 % de ménages italiens qui selon les statistiques de l'Istat de 2009 vivent dans une extrême pauvreté¹¹. En outre, la définition des niveaux de base des prestations sociales (prévus dans l'article 22 de la loi 328/2000) doit être réaffirmée. Si ce n'est pas le cas, la réforme fédérale actuellement en discussion au Parlement pourrait mettre en péril la garantie de normes minimales de protection sociale au niveau national.

En termes d'environnement, un système de contrôle devrait être adopté pour fournir des informations essentielles et assurer la transparence et la responsabilité des mesures du Gouvernement dans le domaine du développement durable. La priorité devrait être donnée aux infrastructures à petite échelle, auxquelles le Gouvernement a consacré 800 millions d'euros (1.164 millions d'USD) en novembre 2009 ; ces fonds devraient être destinés aux zones urbaines et utilisés pour la réparation et la modernisation des infrastructures stratégiques (principalement des chemins de fer), plutôt que pour la construction de nouvelles infrastructures. Afin de mettre en œuvre la « directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal (Directive 2008 / 99/CE) », le code pénal italien devrait inclure la définition de « délits environnementaux » et les sanctionner plus sévèrement. ■

8 Ibid.

9 *Work in Progress - 30 years of CEDAW*, produit par un groupe de défenseurs des droits des femmes italiennes et de l'égalité de genre, <www.womenin.net/web/CEDAW/home>.

10 Ibid.

11 *Economy News, Around 3.8 Million Italians Living in Absolute Poverty*, Disponible sur : <www.newseconomy.info/2010/07/around-38-million-italians-living-in.html>.